

Groupe de travail « Achats »

Relevé de conclusions du 24 janvier 2017

Présentes : Chloé Gauchez, Cristina Morosan, Géraldine Vrolant, Valérie Teisseyre, Camille Collignon-Kremer, Valérie Girard, Marie-Christine Kerhuel

Rédacteur : Arthur Georges

Ordre du jour : principes structurants et état des lieux

La deuxième réunion du Groupe de Travail « Achats » porte sur l'analyse du niveau décisionnel de la fonction achat et la réalisation d'un état des lieux par activités (recensement des points communs et des spécificités des deux universités).

Organisation et management de la fonction achat

Concernant l'organisation et le management, la majorité des activités est envisagée à un niveau universitaire. Les activités ayant trait à la gestion, au suivi des moyens et ressources et à la définition et la négociation du périmètre sont plus transversales et ont fait naître quelques interrogations ou remarques :

- Considérant l'exemple du CNRS où la gestion des achats est réalisée au niveau des délégations, la gestion des ressources n'est pas forcément centralisée dans son intégralité. Un niveau intermédiaire est envisageable, en terme hiérarchique notamment.
- Si l'on ne veut pas bouleverser l'organisation actuelle, un traitement différencié des laboratoires (organisation déconcentrée) ou au Celsa ne serait-il pas pertinent ?

Le groupe remarque que l'activité d'organisation doit être globale et s'inscrire dans une logique transversale. Concernant les autres actions, si les facultés demeurent dans leur périmètre métier, elles doivent être à même de prendre des décisions, de gérer leurs budgets dans le cadre des principes généraux définis au niveau universitaire.

Politique et stratégie d'achat

Concernant la définition d'une politique d'achat, les deux universités estiment que cette activité doit s'envisager à long terme, comme une grande orientation et ne peut donc s'envisager qu'au niveau universitaire.

La stratégie d'achat en revanche est envisagée comme transversale (universitaire et facultaire) de par la variété des détails stratégiques à définir. Les facultés pourraient par exemple conserver un certain degré d'autonomie leur permettant d'exprimer leurs spécificités.

Les autres activités (représenter et communiquer, piloter et animer l'achat, assurer l'appui et la formation aux acheteurs de proximité, évaluer la performance achat et assurer le reporting) pourront être positionnées au niveau universitaire et facultaire.

Préparation des marchés et assistance aux prescripteurs

Toutes les activités de cette Sous-Fonction (connaître les besoins, les secteurs d'achat ; analyser les besoins ; valider le budget et programmer l'achat ; choisir la procédure) ont été envisagées à tous les niveaux décisionnels (université, facultés, composantes, infra-composantes, voire inter-facultaire)

Les services des achats, aujourd'hui centralisés apportent une aide technique pour les questions relatives au choix de la procédure : comment organise-t-on la mise en compétition ? quel contrat choisir ?

Passation des marchés

Toutes les activités (rédiger le dossier de consultation ; publier la consultation ; réceptionner et analyser les candidatures et les offres ; notifier) sauf l'activité « intégrer dans les systèmes d'information » sont transversales à tous les niveaux décisionnels.

S'agissant de cette dernière activité elle est envisagée au niveau universitaire. Ces actions sont chronophages et il semble difficile d'aller diluer les compétences au niveau des facultés. Il serait peut-être plus intéressant pour les gestionnaires des entités bénéficiaires (laboratoires, services...) de pouvoir suivre l'intégralité de la procédure et de pouvoir accéder à l'intégralité des données.

Exécution des contrats et marchés

Les activités « conduite des échanges après notification » et « assurance du suivi de l'exécution (administrative, technique et financière) » s'envisagent toutes deux à tous les niveaux décisionnels.

Quant à l'activité « analyser l'exécution et organiser le retour d'expérience », les niveaux décisionnels pertinents semblent être universitaire et facultaire, la prise de décision à l'échelle des composantes ne semble pas nécessaire.

Points d'approfondissement

- Quelle est la limite entre le périmètre de la fonction financière et le périmètre de la fonction « achat » ?
- Dans quelle mesure est-il possible de mettre les laboratoires en délégation globale de gestion ?

Prochaines étapes

Lors de la prochaine réunion, mardi 31 janvier, les réflexions seront concentrées sur l'état des lieux en termes de répartition des effectifs et d'activités (notamment les points communs et les spécificités des deux universités).